

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2017

INDEX

Mission d'examen	1
Bilan	2 - 3
Évolution des actifs nets	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6 - 7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 14
Annexes aux états financiers	15 - 16

Proulx JG CPA Inc.

Société de comptable professionnel agréé

101-1139, Sainte-Hélène, Longueuil, Québec J4K 3S3
(450) 670-0932 - Télécopieur : (450) 670-0933
info@proulxjgcpa.ca

1

MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de l'organisme
REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS
DU QUÉBEC, R.A.A.V.

J'ai procédé à l'examen du bilan de l'organisme REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. au 31 mars 2017, ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada pour les organismes sans but lucratif et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédés analytiques et entretiens portant sur les informations qui m'ont été fournis par la direction de l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'auditeur sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Longueuil, Québec
Le 24 mai 2017

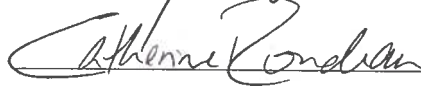

Société de comptable professionnel agréé
Par Jean-Guy R Proulx, CPA, Auditeur CA

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
A C T I F		
COURT TERME		
Encaisse	35 906 \$	23 333 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction (note 3)	19 693	19 585
Comptes clients	18 321	14 878
Taxes à recevoir	3 335	3 083
Frais imputables au prochain exercice	<u>1 570</u>	<u>1 900</u>
	78 825	62 779
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	13 894	17 071
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>12 745</u>	<u>33 550</u>
	<u>105 464 \$</u>	<u>113 400 \$</u>

Signé au nom du conseil d'administration,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
BILAN
AU 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
P A S S I F		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	19 072 \$	12 953 \$
Apports reportés (note 7)	23 093	9 000
Cotisations perçues d'avance	47 845	59 360
Fonds de défenses des artistes reporté	3 890	3 031
Fonds de formation	694	-
Tranche de dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	-	13 113
	94 594	97 457
DETTE A LONG TERME (note 8)	-	-
	94 594	97 457
A V O I R N E T S		
Actifs nets	10 870	15 943
	105 464 \$	113 400 \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
Solde au début	15 943 \$	16 364 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(5 073)	(421)
Solde à la fin	<u>10 870 \$</u>	<u>15 943 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions (annexe A)	244 386 \$	223 555 \$
Cotisations des membres	120 790	120 994
Droits d'inscription formation subventionnée	8 740	4 665
Droits d'inscription formation	-	1 000
Projets	8 331	-
Ventes	13 682	21 300
Dons et commandites	10 231	6 500
Intérêts	<u>108</u>	<u>213</u>
	<u>406 268</u>	<u>378 227</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Dotation au Fonds Serge Lemoyne	9 830	10 000
Services aux membres (annexe B)	298 630	283 290
Frais d'administration (annexe C)	74 165	68 292
Frais financiers (annexe D)	<u>4 734</u>	<u>6 161</u>
	<u>387 359</u>	<u>367 743</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT		
	<u>18 909</u>	<u>10 484</u>
Amortissement des immobilisations corporelles	3 177	3 531
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 635	7 374
Radiation d'immobilisations incorporelles (note 5)	<u>17 170</u>	<u>-</u>
Amortissement des immobilisations	<u>23 982</u>	<u>10 905</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 073) \$</u>	<u>(421) \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(5 073)\$	(421)\$
Eléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 177	3 531
Amortissement et radiation des immobilisations incorporelles	20 805	7 255
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>6 885</u>	<u>36 405</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>25 794</u>	<u>46 770</u>
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(<u>13 113</u>)	(<u>13 267</u>)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(<u>13 113</u>)	(<u>13 267</u>)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	12 681	33 503
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	<u>42 918</u>	<u>9 415</u>
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	<u><u>55 599</u></u> \$	<u><u>42 918</u></u> \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
VARIATION NETTE DES ELEMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Comptes clients		
Taxes à recevoir	(3 443) \$	639 \$
Subventions à recevoir	(252)	885
Frais imputables au prochain exercice	-	18 425
Créditeurs	330	2 599
Fonds de défense des artistes reporté	6 119	(3 384)
Apports reportés	1 553	3 031
Cotisations perçues d'avance	14 093	(15 500)
	(<u>11 515</u>)	(<u>29 710</u>)
	<u>6 885</u> \$	<u>36 405</u> \$
 TRÉSORERIE		
Encaisse	35 906 \$	23 333 \$
Actif financier détenu pour fin de transaction	<u>19 693</u>	<u>19 585</u>
	<u>55 599</u> \$	<u>42 918</u> \$

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme constitué en date du 31 août 1989, est régie par la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Celui-ci a changé de dénomination sociale le 21 novembre 1991 pour Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, R.A.A.V.

L'organisme a pour but de regrouper et de représenter les artistes professionnels du domaine des arts visuels.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressé selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION:

Le placement temporaire est comptabilisé au coût et sa juste valeur équivaut à sa valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

AMORTISSEMENT:

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	dégressif	20%
Matériel informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes d'amortissement et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Logiciels	dégressif	30%
Site internet	linéaire	6 ans

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si ce montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

VENTILATION DES CHARGES:

L'organisme présente les charges reliées aux salaires par fonction: services aux membres et administration. Celles-ci sont réparties selon le nombre d'heures travaillées.

TRÉSORERIE:

La trésorerie se compose de l'encaisse, du découvert bancaire et de l'actif financier détenu pour fin de transaction.

INSTRUMENTS FINANCIERS:

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent uniquement des créditeurs.

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 3 - ACTIF FINANCIER DÉTENU POUR FIN DE TRANSACTION

	2 0 1 7	2 0 1 6
Compte avantage entreprise, à intérêts variables.	<u>19 693</u> \$	<u>19 585</u> \$

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 7		2 0 1 6	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	24 917 \$	23 416 \$	1 501 \$	1 876 \$
Matériel informatique	13 984	12 568	1 416	2 023
Améliorations locatives	<u>21 953</u>	<u>10 976</u>	<u>10 977</u>	<u>13 172</u>
	<u>60 854</u> \$	<u>46 960</u> \$	<u>13 894</u> \$	<u>17 071</u> \$

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2 0 1 6		2 0 1 5	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	3 676 \$	3 482 \$	194 \$	277 \$
Site Internet	<u>21 000</u>	<u>8 449</u>	<u>12 551</u>	<u>33 273</u>
	<u>24 676</u> \$	<u>11 931</u> \$	<u>12 745</u> \$	<u>33 550</u> \$

Comme le site internet offre la possibilité de transactions en ligne, il avait été compris à l'origine que le site est transactionnel. Maintenant que le site est complété, il est possible d'établir, selon les normes canadiennes que la partie non transactionnelle du site, correspond à 52% des coûts de développement et ne doit pas être immobilisée. En conséquence la tranche non amortie des coûts est radiée dans l'exercice courant, pour la somme de 17 170\$.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2 0 1 7	2 0 1 6
Comptes fournisseurs	1 222 \$	1 313 \$
Salaires et vacances à payer	17 804	11 487
Retenues à la source à payer	<u>46</u>	<u>153</u>
	<u>19 072 \$</u>	<u>12 953 \$</u>

NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS

Subvention reçue pour le fonctionnement (CALQ)		
Tranche constatée comme revenu de l'exercice	158 750 \$ (<u>158 750</u>)	158 750 \$ (<u>158 750</u>)
	<u>-</u>	<u>-</u>
Subventions reçues pour les programmes	56 230	13 267
Tranche constatée comme revenu de l'exercice	(<u>40 637</u>)	(<u>13 267</u>)
	<u>15 593</u>	<u>-</u>
Don - Aménagement salle de conférence	15 000	15 000
Amortissement accumulé (linéaire 10 ans)	(<u>7 500</u>)	(<u>6 000</u>)
	<u>7 500</u>	<u>9 000</u>
	<u>23 093 \$</u>	<u>9 000 \$</u>

NOTE 8 - DETTE A LONG TERME

Prêt initial de 40 000\$, remboursable par versement mensuels égaux de 1 236\$, capital et intérêts, au taux de 7.05%, payable en 36 versements, échéant en février 2017, garanti par la subvention du Conseil des Arts et des Lettres du Québec.

	-	13 113 \$
Tranche échéant à court terme	<u>-</u>	<u>13 113</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 9 - PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

Les programmes subventionnés sont compris dans les subventions et les services aux membres.

Formation aux artistes

	2 0 1 7	2 0 1 6
<u>Compétence culture</u>	22 400 \$	22 400 \$
Salaires et charges sociales	(27 515)	(28 792)
	<u>(5 115) \$</u>	<u>(6 392) \$</u>
<u>Emploi Québec</u>	22 024 \$	16 780 \$
Droits d'inscription à la formation	8 740	4 665
RAAV	2 000	-
Honoraires des intervenants en formation	(20 593)	(11 725)
Frais de formation (remboursables)	(12 171)	(9 720)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Plateforme numérique

<u>Conseil des Arts et des Lettres du Québec</u>		
Plateforme numérique	- \$	14 000 \$
Projet ENOAC	<u>640</u>	<u>17 593</u>
	<u>(640) \$</u>	<u>(3 593) \$</u>
<u>Patrimoine Canada</u>		
Plateforme numérique COVADAAV	40 637	-
Fonds de partenariat (RAAV/CARFAC)	6 331	-
Projet COVADAAV	(46 968)	-
	<u>-</u>	<u>-</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 10 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail d'une durée de 10 ans, échéant en août 2022 et un contrat de location d'équipement de 66 mois, échéant en juin 2021. Au 31 mars 2017, le solde des engagements pour les quatre prochains exercices est de 102 722\$ et se détaillent comme suit;

2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 2 1
<u>25 062 \$</u>	<u>25 544 \$</u>	<u>26 037 \$</u>	<u>26 079 \$</u>

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, est exposé à divers risques, par le biais de ses instruments financiers.

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créditeurs.

Risque de crédit:

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour pertes éventuelles sur créances.

Risque de taux d'intérêt:

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

NOTE 12 - VENTILATION DES CHARGES

Ventilation des salaires et charges sociales	Services aux membres	Administration
Directeur	75%	25%
Adjoint administratif	60%	40%

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
NOTES AFFÉRENTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

NOTE 13 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions reçues des gouvernements du Québec, du Canada, et de la Ville de Montréal, par l'entremise de divers organismes et programmes, représente 60% (59% en 2016) des produits de l'organisme. Il n'y a aucune forme de garantie quant à l'octroi de ces subventions pour les exercices futurs.

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2 0 1 7	2 0 1 6
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	158 750 \$	158 750 \$
Plateformes numériques ENOAC (note 9)	-	14 000
 Compétence Culture		
Poste de coordonateur au développement professionnel (note 9)	22 400	22 400
 Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale - Emploi Québec		
Programme d'aide à l'intégration en emploi (note 9)	-	11 078
Formation des artistes (note 9)	22 024	16 780
 Patrimoine Canada		
Plateformes numériques COVADAAV (note 9)	40 637	-
 Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux Organismes à but non lucratif locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture	<u>575</u>	<u>547</u>
	<u>244 386 \$</u>	<u>223 555 \$</u>

NON AUDITÉ

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ANNEXE B - SERVICES AUX MEMBRES

	2 0 1 7	2 0 1 6
Salaires - formation	27 515 \$	28 792 \$
Salaires - exploitation	121 566	127 827
Charges sociales	14 325	15 554
Honoraires	11 897	22 089
Frais de réunions	6 340	1 687
Plateforme numérique ENOAC	640	17 593
Plateforme numérique COVADAAV	46 968	-
Partenariat RAAV-CARFAC	10 000	10 000
Formation	32 764	21 445
Allocations	14 611	15 017
Graphisme et frais d'impression	443	1 275
Poste et livraison	373	899
Frais de déplacements	4 097	8 652
Frais de représentation	108	325
Associations et cotisations	827	3 182
Évènements spéciaux	3 662	5 896
Inscriptions colloques, forums	286	-
Publicité	<u>2 208</u>	<u>3 057</u>
	<u>298 630 \$</u>	<u>283 290 \$</u>

ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires	30 493 \$	27 358 \$
Charges sociales	3 460	2 861
Téléphone et internet	6 331	5 713
Loyer, taxes et assurances	25 667	24 020
Honoraires professionnels	4 343	4 342
Entretien et réparation	251	211
Frais de bureau	2 561	3 608
Formation du personnel	<u>1 059</u>	<u>179</u>
	<u>74 165 \$</u>	<u>68 292 \$</u>

ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	2 112 \$	3 167 \$
Frais de cartes de crédit	<u>2 622</u>	<u>2 994</u>
	<u>4 734 \$</u>	<u>6 161 \$</u>

NON AUDITÉ